

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le six octobre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Laurent MOUSSET ; Philippe HINGAN ; Laurent FRANKOWSKI ; Erwan MARIE ; Rosemary RAFFRAY ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Stevan VINCENTEAU ; Lucien RAZA ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD ; Annabelle ORTIZ DE LA ROSA.

Représentés : Flore HUGUERRE par Thierry ORVEILLON
Anaïs LEMEUR par Alexis LE NAOUR

Absents excusés : Mme RAFFRAY quitte la séance du Conseil Municipal et précise donner son pouvoir à Mme AUGUSTE avant le vote de la DELIBERATION 2026-090.

Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE

Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 25 membres présents au moment de l'ouverture de la séance

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2026

Ouverture de la séance à 19H00

Réf : MB

VOTE DES SUBVENTIONS 2026

ASSOCIATIONS LOCALES ET CANTONALES	
CATEGORIE SCOLAIRE	PROPOSITION 2026
APE - Charles Josselin (Association parents d'élèves école publique Trigavou)	360,00 €
APE - Conseil parents d'élèves école publique Pleslin	360,00 €
APEL - Ecole privée Saint-Joseph Pleslin (Association parents d'élèves)	360,00 €
Coopérative scolaire de Trigavou	360,00 €
Coopérative scolaire de Pleslin	360,00 €
TOTAL	1 800,00 €
CATEGORIE SPORTIVE	PROPOSITION 2026
Cyclo Club d'Armor	80,00 €

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 022-212201909-20261006-D2026085-DE

Skol Gouren	
Les Archers du Frémur	1 000,00 €
Association Danse et Gymnastique	400,00 €
Armor Danse	200,00 €
Ruffian Savate Club	100,00 €
Moto Cross Plouër-sur-Rance	200,00 €
Handball Beaussais Rance Frémur	3 500,00 €
Association Stade Plouërais (Tennis)	1 500,00 €
Football club Beaussais Rance Frémur	1 350,00 €
TOTAL	8 680,00 €
CATEGORIE CULTURE ET LOISIRS	PROPOSITION 2026
Club Loisirs Amitiés - Pleslin-Trigavou	635,00 €
Te Ori Fenua	100,00 €
Association ACDC de Wayne BARBASTE (ateliers chorégraphiques)	174,70 €
TOTAL	909,70 €
CATEGORIE SOCIALE ET SANTE	PROPOSITION 2026
ADSCE (aide à domicile) - 4 063 hab x 0,40 €	1 625,20 €
Anim'âges Dinan	100,00 €
Assoc. Beaussais Solidarité - Epic solidaire	700,00 €
Les Zamis de l'Orme	1 000,00 €
Ligue des droits de l'Homme - Secteur de Dinan	100,00 €
TOTAL	3 525,20 €
CATEGORIE DIVERS	PROPOSITION 2026
FNACA/AAC Pleslin Trig/Trémereuc (subvention 75€+70 € facture médaille)	145,00 €
Les Homards raisonnés	200,00 €
Les abeilles des chemins verts	100,00 €
Diane du Frémur (Chasse)	600,00 €
TOTAL	1 045,00 €
TOTAL LOCALES ET CANTONALES	15 959,90 €

ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES ET AUTRES	
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PARA SCOLAIRES	PROPOSITION 2026
Diwan Dinan - (3x465€)	1 395,00 €
TOTAL	1 395,00 €
ACTION SOCIALE ET SANTE	PROPOSITION 2026
Association des donneurs de sang A.D.S.B du Pays de Rance	50,00 €
Association Steredenn (FJT du Pont Pinet) Dinan	180,00 €

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 022-212201909-20261006-D2026085-DE

Alcool assistance (alcool accompagnement prévention)	
Les restaurants du cœur	600,00 €
Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	600,00 €
Secours catholique 22	600,00 €
Secours Populaire	600,00 €
Association Jalmaalv 22	20,00 €
Association Régionale des Laryngectomisés et Mutilés de la voix de Bretagne	20,00 €
Handi'chiens	100,00 €
Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes St Cast	100,00 €
Unafam Délégation des Côtes d'Armor Guingamp	40,00 €
LAEP Tricotins	1 600,00 €
TOTAL	4 590,00 €
DIVERS	PROPOSITION 2026
Pompier international des Côtes d'Armor	100,00 €
SNSM Lancieux	100,00 €
Groupe de Secours Catastrophe Français - Sapeurs-Pompiers	100,00 €
TOTAL	300,00 €
TOTAL DÉPARTEMENTALES ET AUTRES	6 285,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	22 244,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **DECIDE** de verser pour l'année 2026, les subventions telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 13 octobre 2026.

Maire	Secrétaire de séance
	
	

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 022-212201909-20261006-D2026085-DE